



IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/03/2023

Présenté par (1) Le Christian BOURILLON Président,
A Chevillon-sur-Huillard le 03/04/2023
(1) Le Christian BOURILLON Président,



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Chevillon-sur-Huillard, le 03/04/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M BIHOREAU Patrice	
M BLANCHE Noël	
M BOURILLON Christian	
M CAUDE Julien	P.O.
M DUMAS Denis	
M LANCELOT Gérard	
M LELIEVRE Gérard	
M MASSON Christophe	Absent excusé
M THIERRY Alain	
M THILLOU Davy	
Mme BASCOP Valérie	
Mme BURGEVIN Christiane	

Certifié exécutoire par (1) Le Christian BOURILLON Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/04/2023, et de la publication le 07/04/2023
A Chevillon sur Huillard, le 03/04/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.



* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON SUR HUILLARD
Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14
siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

Extrait du registre des délibérations **RÉUNION DU 3 AVRIL 2023**

L'an Deux mil vingt-trois, le 3 Avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Syndical, légalement convoqué le 27 Mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian BOURILLON, à la Mairie de Chevillon-sur-Huillard.

Membres présents : Mme BASCOP V.
MM. BIHOREAU P.-BLANCHE N.- DUMAS D.- LANCELOT G.
LELIÈVRE G. - THIERRY A.- THILLOU D.

Absents excusés : Mme BURGEVIN C. (*ayant donné pouvoir à M. LANCELOT G.*)
M. CAUDE J. (*ayant donné pouvoir à M. BOURILLON C.*)
M. MASSON C.

Secrétaire de séance : M. THILLOU D.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 (D05)

Le compte administratif 2022 est adopté à l'unanimité et voté à main levée, avec 10 suffrages exprimés dont 10 voix *Pour*, 0 voix *Contre* et 0 *Abstention*, pour les résultats cumulés ci-après :

	RECETTES	DÉPENSES	RÉSULTAT
<u>Section FONCTIONNEMENT</u>	407 674.79 €	430 639.68 €	- 22 964.89 €
<u>Section INVESTISSEMENT</u>	86 441.70 €	68 932.03 €	17 509.67 €
	=====	=====	=====
	494 116.49 €	499 571.71 €	- 5 455.22 €

Après délibération, le Conseil Syndical :

- . CONFIRME le vote du compte administratif 2022, pour les résultats cumulés mentionnés ci-dessus, et
- . CERTIFIE que Monsieur le Président étant sorti de la séance, le compte administratif 2022 a été présenté en séance conformément à la réglementation sous la présidence de *Monsieur LELIÈVRE Gérard, doyen d'âge.*

Pour copie conforme,

Le Président

Christian BOURILLON

